



Chambre de commerce et d'industrie  
de Nouvelle-Calédonie



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le 11 mars 2010

# Création d'entreprise Une formation concrète pour bien démarrer son activité

**Prochaine session : du 13 avril au 5 mai 2010**

Pour une jeune entreprise, passer le cap critique des premières années d'existence relève parfois de l'exploit ! En effet, en Calédonie, 35% des entreprises de moins de 5 ans ne survivent pas, faute d'avoir été suffisamment bien préparées, orientées et encadrées. C'est pourquoi, soucieuse de toujours mieux accompagner les porteurs de projet, la Chambre de commerce et d'industrie leur propose depuis l'an dernier **la formation pratique au démarrage de l'activité**. C'est un coup de pouce indispensable qui permet au jeune créateur d'acquérir les outils nécessaires au lancement et à la gestion de son entreprise. Cette formation est l'une des étapes du Parcours du créateur d'entreprise, dispositif mis en place depuis août 2008 par la CCI, pour informer, orienter, former les créateurs et repreneurs d'activité dans leurs démarches.

## **Quels sont les objectifs de la formation pratique ?**

Il s'agit de mettre tous les atouts du côté du chef d'entreprise, en lui fournissant plus que des connaissances théoriques. Le jeune entrepreneur est guidé dans l'élaboration de ses tableaux de bord, il acquiert ainsi les bons réflexes et les outils de pilotage indispensables à la gestion de son entreprise.

## **À qui s'adresse-t-elle ?**

Cette formation s'adresse à tout chef d'entreprise en phase de lancement d'activité (création, reprise, extension, diversification). La seule condition est d'avoir, au préalable, établi un business plan ou un prévisionnel d'exploitation.

## **Quel est son contenu ?**

D'une durée totale de 32 heures, elle comprend plusieurs modules : « savoir vendre et préparer la vente », « gérer son entreprise », « planifier et gérer la croissance de l'entreprise ». Les sessions sont animées par un intervenant extérieur, ainsi que par les conseillers du Pôle appui aux entreprises de la CCI. Payante, cette formation peut-être prise en charge par la province Sud.

**La prochaine session de formation se déroulera du 13 avril au 5 mai.**

**Inscription jusqu'au 6 avril, auprès de la cellule création d'entreprises**

**Tél : 24 31 15 – [dce@cci.nc](mailto:dce@cci.nc)**

---

## **Contact Presse**

Sidonie GANATCHIAN

Responsable service communication CCI

Tél : 24 31 00 – Fax : 24 31 31 - [com@cci.nc](mailto:com@cci.nc)